

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 8-9

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

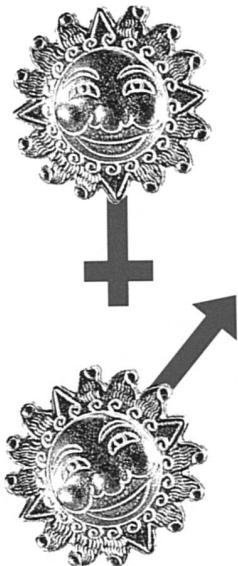
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SPÉCIAL
ÉLECTIONS 95

Cet automne, elles en veulent!

Statistiquement, il fait moins bon être une femme candidate au Conseil national qu'un homme. Cela changera-t-il le 22 octobre? Les partis font des efforts.

La commission fédérale pour les questions féminines avait choisi la date symbolique du 14 juin pour faire connaître son rapport sur la situation des femmes en Suisse. Un document de travail qui sert également d'inventaire pour la conférence mondiale des femmes qui s'ouvre dans quelques jours à Pékin¹.

Ce n'est pas seulement un constat que livre la Commission, mais une analyse approfondie de tous les secteurs de la vie quotidienne.

Ainsi, celui de l'engagement politique des femmes. Si la Suisse a été l'avant-dernier pays d'Europe à leur accorder le droit de vote et d'éligibilité, paradoxalement c'est à l'ancienneté de notre démocratie et sa particularité (double majorité des cantons et du peuple) que nous le devons.

Depuis l'introduction du droit de vote, la part des candidates au Conseil national s'est régulièrement accrue. Cette augmentation ne s'est pourtant pas répercutee sur le nombre des sièges conquis par des femmes. En 1991, sur 834 candidates, seule une sur 24 a été élue. Sur les 1727 candidats, un sur onze a réuni les suffrages nécessaires. Les chances pour une femme d'être élue sont inférieures de plus de la moitié à celles d'un homme.

«Les femmes n'ont qu'à s'en prendre à elles. Elles sont plus nombreuses que les hommes. Si elles faisaient preuve de solidarité...», écrivait un lecteur de 24 heures. Etrange conception de la démocratie. Comme si l'égalité consistait à faire voter les femmes pour les femmes et les hommes pour les hommes! Et même si c'était le cas, notre système d'élection ne permettrait pas à plus de femmes d'être élues tant qu'il n'y a pas au moins un nombre égal d'hommes et de femmes sur les listes.

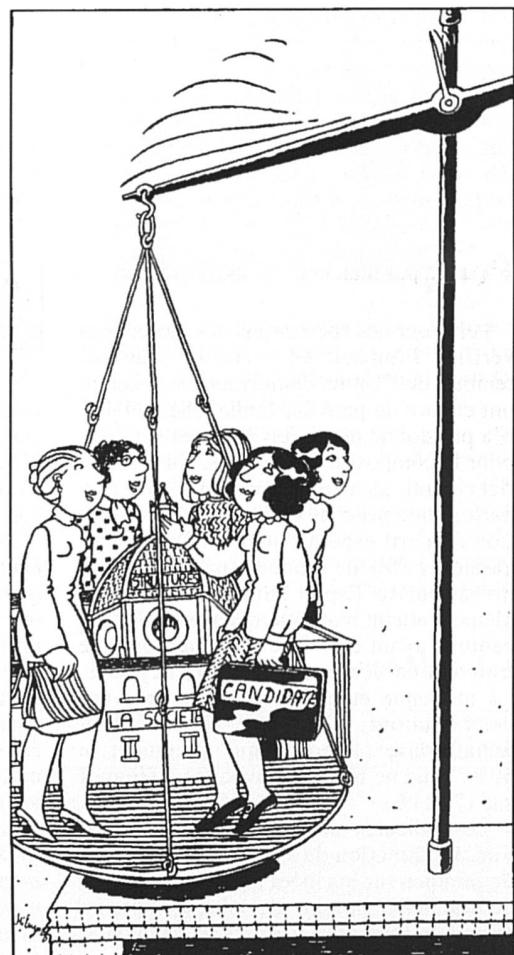
D'autres facteurs jouent un rôle dans les

piètres résultats électoraux des femmes. Dès le départ, leurs chances sont réduites: elles occupent, en général, dans leur vie professionnelle, des positions inférieures à celles de leurs collègues. Elles sont moins présentes dans les groupes d'intérêts économiques où se tissent tout un système de relations. Les doubles journées, les charges familiales, rétrécissent aussi le temps disponible pour se faire connaître, participer à des débats, s'investir dans la vie politique ou syndicale, exercer un certain nombre de mandats.

Le système proportionnel, le panachage ou le cumul des noms n'est favorable aux femmes que s'il existe une volonté de vouloir élire une femme plutôt qu'un homme. Une étude de 1992 portant sur trois législatures dans les cantons de Berne et de Zurich a démontré que les femmes socialistes avaient été gagnantes de ce mode de scrutin. L'électorat socialiste étant souvent plus féministe que les directions cantonales de ces partis. Dans les partis radical, UDC et démocrate chrétien, par contre, le panachage et le cumul ont joué en défaveur des femmes, celles-ci se retrouvant plus souvent en queue de peloton.

Elles aiment le concret

Dans l'ensemble, les femmes sont assez peu nombreuses à s'inscrire dans un parti, préférant une activité pragmatique aux interminables débats d'idées, les combats loyaux et la transparence aux luttes intestines pour la conquête du pouvoir, opposant la concertation à la confrontation. Les



structures et le fonctionnement des partis ont tendance à les rebouter. A moins de se sentir l'âme d'une cavalière solitaire, elles optent de préférence pour les résultats plus concrets du travail bénévole en faveur de la collectivité.

La proportion des élues au Parlement fédéral n'a cessé de fluctuer depuis l'acceptation du droit de vote et d'éligibilité pour les femmes. La représentation féminine a dé-

¹Des acquis - mais peu de changements? La situation des femmes en Suisse. En français, allemand ou anglais. A commander à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel OCFIM, 3000 Berne. Fr. 29.60

buté de manière équilibrée. En 1971, le PDC, le PRD et le PSS faisaient élire chacun trois femmes au Conseil national. Par la suite, dans les rangs du PDC et du PRD, la part des femmes n'a crû que de façon modeste, passant de la stagnation au recul. La première conseillère nationale UDC n'a été élue qu'en 1987. A lui seul, le PSS délégué aujourd'hui à la Chambre du peuple autant de femmes que le PDC, le PRD et l'UDC réunis. Près des deux tiers des conseillères nationales sont issues des rangs roses et verts. Lors des élections de 1991, le Parti écologiste était le premier à avoir plus d'élues (8) que d'élus (6). Les partis très à droite (la Lega, les automobilistes – aujourd'hui parti de la Liberté – et les Démocrates) n'ont encore aucune représentante au Conseil national.

Réaction électoraliste ou réelle volonté politique, les partis misent de plus en plus sur les femmes, rivalisant pour se donner des airs d'avant-garde. A droite, les femmes radicales, du PDC et de l'UDC commencent à se mobiliser: «*Nous devons enfin nous secouer*, déclarait la présidente des femmes UDC, la Bernoise Margrit Giardini. *Dans nos milieux, la femme se considère encore trop souvent comme attachée exclusivement à sa famille.*»

Perspectives d'octobre

Petit tour des secrétariats des partis pour vérifier l'impact. Et constater que les femmes de l'Union démocratique du centre ont encore du pain sur la planche. L'UDC n'a pas donné de directives à ses sections pour la composition des listes. Au secrétariat central, on affirme que - sûr! - il y a eu partout une prise de conscience. La direction du parti espérait quand même placer au moins 25% de femmes sur les listes au niveau suisse. Espoir qui sera vraisemblablement atteint mais guère dépassé. Sur dix cantons ayant clos leur liste, la moitié se trouvent en-dessous de la barre des 25%. La moyenne étant tirée vers le haut par deux cantons, Thurgovie (3 sur 6) et Schaffhouse (1 sur 2) qui atteignent le 50%. Vaud ne brille pas avec ses 4 femmes sur 17 (23%).

Les radicales ont montré plus d'agressivité. La direction du PRD visait 30 à 60% de femmes sur les listes avec pour objectif de doubler le nombre des élues. Après un travail de fond pour motiver les candidates potentielles et les profiler politiquement, sur douze listes connues à l'heure où nous menons cette enquête, seul le canton de Vaud, avec trois candidates sur 17 n'atteint pas le minimum de 30%. En tête, Soleure (56%), Schaffhouse et Appenzell (plus de 50%). A relever que le PRD présente également sept candidates aux Etats, et qu'un siège est déjà quasiment acquis pour quatre d'entre elles.

Le Parti socialiste suisse, seul parti dont les listes étaient complètes au moment de notre enquête, s'est fixé un objectif de 40% de candidates. Il atteint 48,6%. Genève fait

Lettre ouverte à l'électorat de droite

Citoyens, citoyennes qui irez élire, le 22 octobre prochain, vos représentants aux Chambres fédérales et qui glisserez dans l'urne une liste d'un parti de droite, il faut que vous sachiez ceci :

En 1991, les 3 partis gouvernementaux les plus forts de Suisse (PRD, PDC, UDC) ont gagné 106 sièges au Conseil national, dont 12 (soit 11,8%) seulement sont occupés par une femme. Le parti socialiste à lui seul déléguait 12 femmes (soit 28,5%) sur 42 sièges obtenus.

Vous êtes d'accord avec moi que le résultat remporté par les 3 premiers partis cités n'est pas glorieux et qu'il faut que cela change.

Vous aurez remarqué que je n'ai pas parlé des autres partis: à droite, les libéraux avaient 10 élus dont une femme; à l'extrême-droite (Lega, Démocrates et Automobilistes) quelques sièges mais aucune femme; à gauche, les Verts, avaient pour 14 sièges 8 femmes, soit plus de la moitié de leur délégation.

Si vous voulez vraiment renforcer cette tendance «la droite-aux-hommes et les femmes-à-gauche-seulement», eh bien continuez à vous montrer moins féministes que les comités de vos partis qui, pourtant, se donnent de la peine (presque tous!) pour vous présenter des listes équilibrées, laissez courir ce crayon qui vous démange et biffez les noms de ces «femmes-qui-ne-sont-pas-connues-et-qui-n'ont-qu'à-rester-à-la-maison»!

Vous n'êtes pas comme ça, dites-vous, fâchés d'avoir pu être soupçonnés de grossir le rang des rétrogrades! Vous êtes conscients de la difficulté qu'il y a pour une candidate à être élue. Vous savez qu'en 1991, il y a eu 35 élues (soit 4,1%) pour 834 candidates et 165 élus (soit 9,5%) pour 1727 candidats), donc qu'un homme a 2 fois plus de chances d'être élu. Vous êtes fermement décidés à faire passer quelques candidates de droite. Alors, prouvez-le.

N'attendez pas les élections de 1999 ou celles de 2003 pour faire confiance aux femmes.

Simone Chapuis-Bischof

piètre figure avec 5 candidates sur 14. Là encore, le canton de Vaud mérite le bonnet d'âne avec 6 candidates sur 17. Sur 14 candidat-e-s socialistes au Conseil des Etats, 7 sont des femmes.

Pour les Démocrates chrétiens, l'idéal était d'aboutir à un tiers de candidates, proportion qui sera vraisemblablement atteinte. Deux cantons, Vaud et Saint-Gall, présentent une liste femmes séparée. L'Alliance des Indépendants peut se prévaloir d'un joli score puisque, sur 9 listes connues, 8 dépassent 50% de femmes. Fait étonnant et à méditer, la liste qui compte le moins de candidates (25%) est une liste «jeunes» zurichoise. Les Verts aussi auront 50% et plus de femmes sur leurs listes.

Des résultats équivalents vraisemblablement pour le Parti du travail dont nous n'avons pas réussi à obtenir des renseignements suffisamment significatifs. Même problème pour le Parti libéral, mais avec une tendance qui s'annonce moins glorieuse. Genève présente 2 femmes sur 14 candidat-e-s et Vaud 6 sur 17. Il semble qu'aucune réflexion ne soit menée par le Parti libéral sur la place des femmes en politique.

Les Démocrates suisses annoncent entre 30 et 40% de candidates, chiffre que nous n'avons pas pu vérifier. Le secrétaire nous assure, d'une voix aimable, que les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à adhérer au parti à cause de la grande insécurité qui règne dans les villes: «*Vous com-*

prenez, avec tous ces jeunes immigrés qui n'ont pas de femmes, ça devient très difficile pour les jeunes filles de chez nous!». Quant au parti de la Liberté, qui n'a pas de listes en Suisse romande, le nombre des femmes se compte sur les doigts d'une seule main.

Devoir accompli?

Le 23 octobre, les jeux seront faits et nous saurons si l'augmentation indiscutable du nombre de candidates aura des répercussions sur le nombre d'élues.

Des candidates sur les listes permettent l'illusion. Dans la réalité quotidienne, à droite comme à gauche, les femmes avouent souvent un réel manque de volonté politique de les faire élire. Il suffit souvent aux dirigeants d'un parti d'avoir une ou deux leaders pour se lover dans la confortable impression du devoir accompli. Ces mêmes dirigeants vous convaincront aussi que, finalement, les hommes défendent aussi bien les intérêts des femmes, qu'il faut la qualité plutôt que la quantité, qu'il faut laisser le temps au temps, que les femmes prêtes à s'engager ne courrent pas les rues... Discours qui leur permet de ronronner en toute quiétude. Discours, malheureusement, que bien des femmes s'empressent de reprendre.

Sylviane Klein

Christiane Langenberger: la passion d'entreprendre

Christiane Langenberger est entrée au Conseil national. Le parcours de cette battante est fait d'une large place consacrée aux intérêts des femmes. Histoire d'un succès mérité.

Enfin! Christiane Langenberger a pu prêter serment au Conseil national le 19 juin dernier. Son prédécesseur, le radical vaudois Olivier Chevallaz, muté à Paris pour une nouvelle étape de sa vie professionnelle, a pris tout son temps pour lui céder sa place. Rien n'entame pourtant l'enthousiasme de la nouvelle conseillère nationale qui affirme, au terme de sa première semaine de session, se sentir comme un poisson dans l'eau sous la coupole du Palais fédéral où elle a retrouvé bon nombre de vieilles connaissances. La politique active, elle la pratique du reste depuis de nombreuses années sous diverses qualités.

Parfaitement bilingue, cette Romande née à Berne de parents romands, réussit sa matu latine en allemand. Elle rêve de faire du théâtre et s'y consacre pendant trois ans à Paris et à Zurich. Le mariage et les enfants la ramènent, l'espace de quelques années à la maison. D'où sa propre belle-mère l'encourage vivement à ressortir. Christiane Langenberger choisit d'aider les femmes à réussir leur réinsertion professionnelle. Au fil des années 80, elle se surmultiplie sur le front de la défense des intérêts des femmes. Présidente de l'Association suisse pour les droits de la femme de 1980 à 1988, membre de l'Exécutif de sa commune de domicile Romanel sur Morges depuis 1986, promotrice romande du mouvement PACTE (Des paroles aux actes) dès 1987, membre de la Commission fédérale pour les questions féminines en 1988 (dont elle est actuellement la vice-présidente), elle passe la vitesse supérieure au cours des années 90, en entrant au Grand Conseil vaudois en 1994, en assumant la présidence du 5e Congrès féminin de janvier 1996. Pour poursuivre sur sa lancée au Conseil national, notamment aux commissions des sciences, de l'éducation et de la recherche et de l'environnement. Prête à s'engager à fond pour sa réélection en octobre prochain. Même si elle siège depuis trois ans au comité directeur du Parti radical démocrate suisse, un parti, reconnaît-elle, qui s'est enfin décidé à s'engager activement en faveur de la promotion des femmes, elle sait que la lutte sera difficile face aux poids lourds du parti appuyés par de puissants lobbies.

C'est pourtant dans ce parti qu'elle se sent parfaitement à l'aise, dont rappelle-t-elle, Gertrude Girard-Montet fut une personnalité de tout premier plan. Elle ressent

de grandes affinités avec Lili Nabholz qui fut aussi jadis présidente du 4e Congrès féminin de 1975 et l'une des présidentes de la Commission féminine. Elle se range plus volontiers sous la bannière des radicaux Gilles Petitpierre, René Rhinow et Otto Schoch que sous celle de Jean-Pierre Bonny ou Heinz Allenspach.

Dilemme

Bilan d'une première semaine de session pour une nouvelle parlementaire à l'écoute des revendications légitimes des femmes: un premier cas de conscience face à l'initiative du communiste Joseph Zysiadis en faveur des structures d'accueil pour la petite enfance. «*Plutôt que de voter contre, car on ne peut demander à la Confédération d'assumer cette compétence, j'ai préféré m'abstenir, exprimant ainsi que ce problème doit trouver une solution, mais qui soit adaptée à la réalité politique.*

La possibilité pour les femmes de concilier harmonieusement vie personnelle et épanouissement professionnel est sans doute l'un des thèmes qui tient le plus à cœur à Christiane Langenberger. «*Les femmes doivent saisir la chance de remettre en question le travail, de manière à ce qu'il soit équitablement réparti entre tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes; il faut inventer de nouveaux modèles.*



Ce sera du reste, note-t-elle, l'un des thèmes fondamentaux du 5e Congrès. Avec un autre qui s'impose de plus en plus aussi, la lutte contre la violence.

Des loisirs pour se ressourcer, alors que son agenda est bourré de rendez-vous? «*Heureusement que j'aime ce que je fais, car je n'ai vraiment plus un moment à moi. Mais j'habite à la campagne, et il me suffit pour l'instant de prendre un bol d'air dans mon jardin. Les joies de la vie culturelle, je les savourerai plus tard.*

Anne-Marie Ley

Loi sur les allocations familiales

Les patrons opposés

(sk) - Le projet de loi visant à introduire un régime uniforme en Suisse des allocations pour enfants et bonifications éducatives, de naissance et d'adoption est en consultation auprès des milieux concernés. L'Union centrale des Associations patronales suisses a d'ores et déjà fait savoir, sur la base des premières appréciations reçues de ses membres, qu'elle s'opposait à ce projet qui fait suite à une initiative parlementaire.

L'Union centrale estime que le système éprouvé en Suisse tient compte des besoins des cantons et des branches économiques. Rappelons qu'à l'heure actuelle chaque canton a ses propres dispositions concernant les allocations familiales qui aboutissent à des disparités importantes entre familles d'une région de la Suisse à l'autre. Le projet de loi prévoit une allocation maximum mensuelle de 200 ou 250 francs selon la formule choisie. «*Ce système fédéral uniforme coûterait respectivement entre 1,5 et 2,8 milliards de francs supplémentaires selon la variante choisie, s'exclame le patronat suisse, un surcroît de charges particulièrement lourd, pouvant s'élèver à 2 % des salaires!*» Il ne voit pas l'utilité de remplacer un système qui tient compte des différents niveaux du coût de la vie ainsi que de la structure fédérale par un «*régime fédéral schématique*». (Source: SDES)